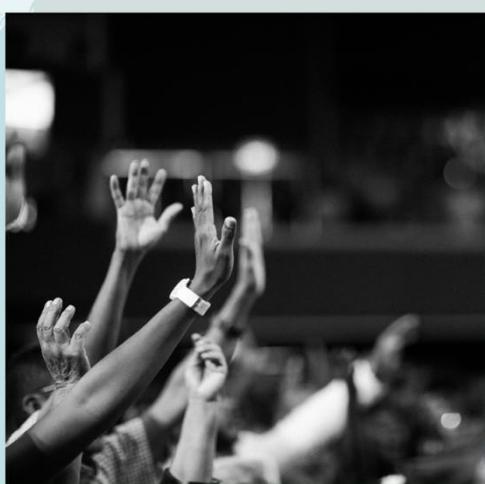
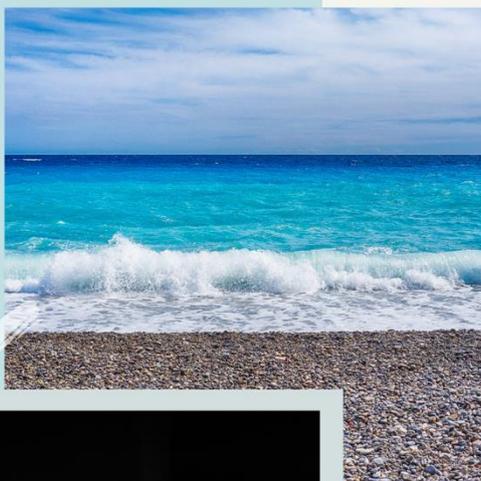


COLLOQUE

N
I
C
E
-
2
0
2
3

L'acceptabilité sociale : Enjeu de gouvernance, enjeu de société

25 ET 26 MAI



Université Côte d'Azur



L'université Côte-d'Azur fait partie de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur. C'est une université française généraliste créée en 2019 qui prend la suite de l'université de Nice créée en 1965. Ses campus se répartissent dans plusieurs villes de la Côte d'Azur (Nice, Cannes, Grasse, Menton) ainsi que sur la technopole de Sophia Antipolis.



Le GREDEG est une Unité Mixte de Recherche sous la double tutelle du CNRS et d'Université Côte d'Azur. Les activités scientifiques du GREDEG croisent les perspectives économique, juridique, managériale et sociologique autour d'une thématique centrée sur l'innovation et la connaissance.



La Maison des Sciences de l'Homme et de la Société Sud-Est (MSHS Sud-Est) est une Unité d'Appui et de Recherche associant 17 laboratoires de recherche. La MSHS Sud-Est est placée sous la responsabilité conjointe du CNRS, d'Université Côte d'Azur et de l'Université de Corse Pasquale Paoli. Elle est membre du Réseau national des MSH (RnMSH).

Université Laval – Québec Canada



L'Université Laval est l'une des plus grandes universités au Canada. Elle a été fondée en 1852 à l'initiative du Séminaire de Québec, lui-même fondé en 1663, et constitue ainsi le plus ancien établissement d'enseignement supérieur francophone en Amérique, et la sixième plus ancienne université du Canada. Ouverte sur le monde et chef de file dans la francophonie, l'Université Laval vise l'excellence en enseignement et en recherche.

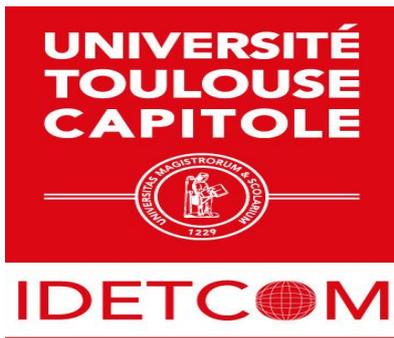


L'Observatoire des médias sociaux en relations publiques (OMSRP) fondé 2010, est rattaché au Département d'information et de communication de l'Université Laval. Il est un laboratoire de recherche qui s'intéresse principalement aux usages des médias sociaux à des fins de relations publiques. Il analyse l'utilisation qui est faite des médias sociaux par les professionnels des communications (les organisations, privées et publiques) de même que les échanges avec les internautes, et naturellement, les résultantes des stratégies déployées.

Université Toulouse 1 Capitole



Engagée dans la voie de l'excellence et de la professionnalisation dès sa création en 1970, l'Université Toulouse Capitole trouve ses origines dans la Faculté de Droit Canonique créée en 1229 par le Roi Saint Louis. Elle est aujourd'hui une université de droit, économie et gestion qui privilégie les réseaux internationaux pour favoriser la collaboration scientifique, les échanges d'étudiants et d'enseignants-chercheurs. Elle est l'un des deux seuls établissements d'enseignement supérieur français à figurer dans le top 100 mondial du classement de Shanghai, section economics/business.



Créé en 1991 au sein de la Faculté de Droit de l'Université Toulouse Capitole, l'Institut du Droit de l'Espace des Territoires, de la Culture et de la Communication (IDETCOM) est une équipe pluridisciplinaire qui associe principalement des juristes, des spécialistes des sciences de l'information et de la communication et des sociologues spécialisés dans les champs de recherche de son intitulé.

Comité scientifique et comité d'organisation

Comité scientifique

Christophe Alcantara, professeur des universités, IDETCOM, Université Toulouse 1 Capitole
Francine Charest, professeure titulaire, Université Laval, Québec, Canada
Alain Lavigne, professeur titulaire, Université Laval, Québec, Canada
Mai-Anh Ngo, ingénieure de recherche, GREDEG CNRS, Université Côte d'Azur
Charles Moumouni, professeur titulaire, Université Laval, Québec, Canada
Martine Regourd, professeure des universités, IDETCOM, Université Toulouse 1 Capitole
Laurence Saglietto, professeure des universités, IAE Nice, GREDEG CNRS, Université Côte d'Azur

Comité d'organisation

Christophe Alcantara, professeur des universités, IDETCOM, Université Toulouse Capitole
Francine Charest, professeure titulaire, Université Laval, Québec, Canada
Alain Lavigne, professeur titulaire, Université Laval, Québec, Canada
Mai-Anh Ngo, ingénieure de recherche, GREDEG CNRS, Université Côte d'Azur
Charles Moumouni, professeur titulaire, Université Laval, Québec, Canada
Martine Regourd, professeure des universités, IDETCOM, Université Toulouse Capitole
Laurence Saglietto, professeure des universités, IAE Nice, GREDEG CNRS, Université Côte d'Azur

Equipe administrative

- Ghislaine Abbassi (IDETCOM, Université Toulouse Capitole)
- Jean-Charles Briquet-Laugier (MSHS Sud-Est)
- Catherine Chevance (GREDEG CNRS, Université Côte d'Azur)
- Laurence Gervasoni (GREDEG CNRS, Université Côte d'Azur)
- Ludivine Grossi (GREDEG CNRS, Université Côte d'Azur)

Programme détaillé de la conférence

Programme du 25 Mai 2023

A partir de 8H15	Accueil des participants (petit déjeuner) – Hall bâtiment principal de la MSHS – Campus saint Jean d’Angely Nice
9h15 - 9h30	Ouverture de la conférence – Salle Plate – - Mot des organisateurs - Mot du Directeur de la MSHS Sud-Est - Christophe Charlier (Professeur, GREDEG, Université Côte d’Azur)
9H30 – 10H30	Conférence plénière – Salle Plate – <ul style="list-style-type: none">• « Acceptabilité sociale : revoir les fondements pour une vision commune de ce nouvel impératif » Stéphanie Yates, Professeure en communication, Université Laval Québec, Canada• « Laïcité et Acceptabilité sociale » Frédérique de la Morena, Professeure en Droit Public, Université de Toulouse 1 Capitole• « Rendre acceptable l'inacceptable : quelles stratégies d'influences et quel travail affectif pour la gestion des crises réputationnelles ». Camille Alloing, Professeur à l’UQAM, Canada (présentation en distanciel en fin de journée)
10H30 – 10H45	Pause café – Hall bâtiment principal de la MSHS –
10H45 -12H30	Session 1 : Acceptabilité sociale : nouvelles adhésions et décisions politiques – Salle Plate – Présidence : Christophe Alcantara <ul style="list-style-type: none">• « En chemin vers l'acceptabilité sociale : la démarche antécédente dans le contexte des conventions citoyennes sur le climat » (Jean-Sylvestre Bergé - Université Côte d’Azur)• « La conception d'aliments fonctionnels par impression 3D, est-ce acceptable de l'accepter ? » (Anne Duconseille, Vincent Meyer et Stéphane Portanguen, INRAE Clermont-Auvergne, Université Côte d’Azur)• « La portée juridique de l'acceptabilité sociale des projets d'exploitation des ressources naturelles au Québec, au Canada et en Afrique » (Charles Momouni - Université Laval, Québec, Canada)
12H30 – 13H30	Cocktail déjeuner – Hall bâtiment principal de la MSHS –
13H30 – 15H00	Session parallèle # 2.1 : Acceptabilité sociale et prise en compte de la vulnérabilité – Salle Plate – Présidence : Francine Charest <ul style="list-style-type: none">• « Procédés, représentations et acceptabilité sociale dans la fabrication additive de pièces nutritionnelles » (Vincent Meyer, Marie Guittard, Jacques Araszkiewicz et Pierre-Sylvain Mirade - Université Côte d’Azur, INRAE Université Clermont Auvergne)• « De l'acceptabilité sociale à la co-construction de dispositifs innovants pour les personnes vieillissantes. Retour sur une recherche-action » (Marina Casula - Université Toulouse 1 Capitole)

	<ul style="list-style-type: none"> • « <i>L'acceptabilité sociale en santé : vers la construction d'une « handicratie ?</i> (Valérie Siranyan et Mai-Anh Ngo - Université Lyon 1 et Université Côte d'Azur)
13H30 – 15H00	Session parallèle # 2.2 : L'acceptabilité sociale dans notre quotidien – Salle 418 - Présidence : Martine Corral-Regourd <ul style="list-style-type: none"> • « <i>Diminuer la consommation de sel : une pratique acceptable ?</i> » (Clémentine Hugol-Gential et Sylvie Clerjon - Université de Bourgogne-Dijon, INRAE Clermont-Auvergne) • « <i>L'acceptabilité des normes sanitaires et des restrictions liées à la lutte contre la covid-19 dans un quartier populaire de Toulouse. Les premiers jalons d'une recherche monographique et interdisciplinaire</i> » Laurence Boulaghaf, Alfonsia Faya Robles, Annalisa Lendaro, Emmanuelle Rial-Sebbag et Alexandra Soulier (IHPST- Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, INSERM Université de Toulouse 3 Paul Sabatier) • <i>Le logement d'abord, une question d'acceptabilité sociale ?</i> (Christelle Achard (Université de Caen Normandie)
15H00-15h30	Pause café – Hall bâtiment principal de la MSHS –
15H30 – 17H30	Session 3 : Frontières entre l'acceptabilité sociale et l'inacceptabilité sociale – Salle Plate – Présidence : Charles Momouni <ul style="list-style-type: none"> • « <i>Rendre acceptable l'inacceptable : quelles stratégies d'influences et quel travail affectif pour la gestion des crises réputationnelles</i> » (Camille Alloing, Professeur à l'UQAM, Canada) • « <i>L'acceptabilité : une question d'équilibre</i> » (Bastien Agostinelli et Serge Agostinelli - IMT Mines Alès, Université des Antilles) • « <i>L'(in)acceptabilité sociale des projets d'intérêt général. Cas du projet du gaz de schiste en Algérie</i> ». (Tarik Chami, Université de Béjaïa – Algérie) • « <i>L'assassinat d'une jeune collégienne ou la politisation d'un fait divers. Un enjeu d'acceptation sociale autour de la politique de l'immigration</i> » (Sylvie Laval, Université Toulouse 1 Capitole)
17h30-20h	Activités libres
20H	Dîner de Gala – Hôtel - Restaurant « Le Saint Paul » - Port de Nice 29 Boulevard Franck Pilatte, 06300 Nice France (+33 4 93 89 39 57)

Programme du 26 Mai 2023

A partir de 8h15	Accueil des participants (petit déjeuner) – Hall bâtiment principal de la MSHS – Campus saint Jean d'Angely Nice
9H – 10H30	Session 4 : Acceptabilité sociale des innovations – Salle Plate – Présidence : Laurence Saglietto <ul style="list-style-type: none"> • « <i>Acceptabilité sociale : utile et suffisante à la prise de décision ? Le cas des robots sociaux</i> » (David Dayle, Milhabet Isabelle et Therouanne Pierre, Université de Lorraine, Université Côte d'Azur) • « <i>Controverses sociotechniques : un levier d'acceptabilité sociale ? Le cas d'une application mobile d'authentification biométrique</i> » (Laura Draetta et Valérie Fernandez, Institut Polytechnique de Paris/Télécom Paris) • « <i>L'acceptabilité des aliments hybrides : un enjeu pour la transition alimentaire ?</i> ». (Coline Schiell et Maïa Meurillon, INRAE Université Clermont Auvergne, ADIV Clermont-Ferrand)

10H30 - 10H45	Pause café – Hall bâtiment principal de la MSHS –
10H45- 12h00	Session 5 : Liberté d'expression et acceptabilité sociale – Salle Plate –
	Présidence : Francine Charest
	<ul style="list-style-type: none"> • « Covid-19 et acceptabilité sociale à l'épreuve du droit » (Agathe Fontenelle, Université de Montpellier) • « Évènement sportif et responsabilité sociale des parties prenantes : un moyen d'acceptabilité sociale des décisions ? » (Manuela Bardet et Mantiaba Coulibaly, Université Côte d'Azur) • « La notion d'acceptabilité sociale dans le champ des musées » (Martine Corral-Regourd et Christophe Alcantara, Université Toulouse 1 Capitole)
13h00 -14h00	Cocktail déjeuner – Hall bâtiment principal de la MSHS –
14h00-15H30	Session 6 : L'importance du discours dans l'acceptabilité sociale – Salle Plate –
	Présidence : Christophe Alcantara
	<ul style="list-style-type: none"> • « Conditionner l'acceptabilité par le risque : le rôle de la communication » (Eleni Mitropoulou, Université de Haute-Alsace) • « L'implicite de « l'acceptabilité ». Mise en récit de l'acceptabilité sociale autour de la géothermie profonde en Alsace : enjeux et stratégies discursives » (Yeny Serrano, Philippe Chavot, Anne Masseran, Jean Zoungrana, Université de Strasbourg) • « L'acceptabilité sociale au coeur d'un débat public : étude de cas du le 3^e lien entre Québec et Lévis » (Francine Charest, Laurence Saglietto et Ema Zajmovic, Université Laval, Québec, Canada, Université Côte d'Azur)
15H30	Clôture du colloque